

NICOLAS CATRIX TRANSMET SA PASSION EN LIGNE

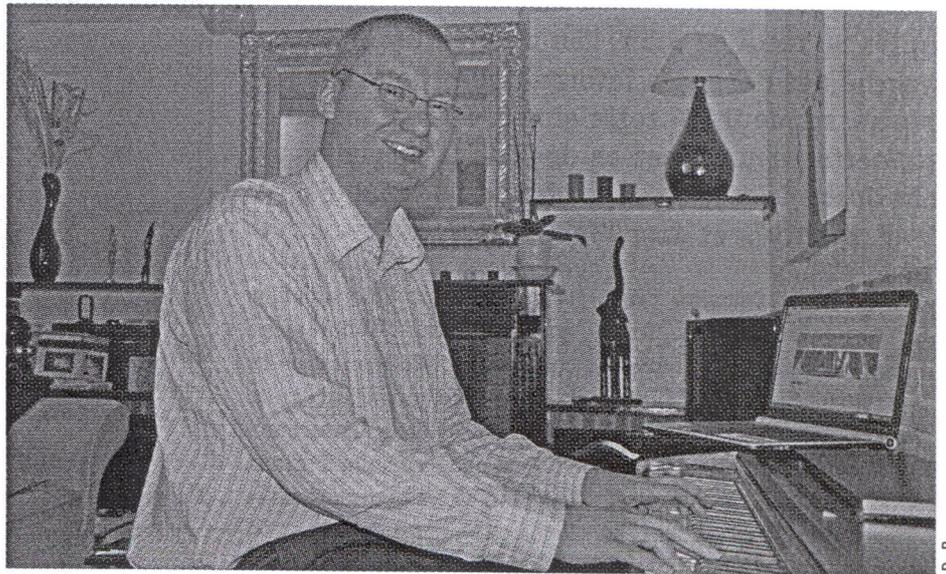
Des cours de piano à portée de clics pour quelques euros

► Julien DEPELCHIN

A l'âge de 12 ans, Nicolas Catrix apprend seul à jouer du piano sur un synthétiseur, à raison de deux heures d'efforts par jour. Vingt ans plus tard, ce jeune Roncquois maîtrise parfaitement l'instrument et a décidé de transmettre sa passion en créant un site Internet.

Il s'étonne que personne n'ait eu l'idée avant lui. Il s'en amuse aussi. Nicolas Catrix est parti d'un constat assez simple : *"Il y a peut-être des gens dans mon cas, qui veulent apprendre le piano seuls, à leur vitesse."* Le 1er novembre dernier, il lance son site mon-cours-de-piano.com sur lequel il propose 40 cours. Pour 9,90 euros, les internautes accèdent à l'intégralité des leçons, le tout sans limite dans le temps. Le paiement est entièrement sécurisé et peut se faire par carte ou par chèque. Le pianiste autodidacte constate aujourd'hui avec plaisir et étonnement le succès de son projet. Il compte plus de 500 clients, et 100 à 150 nouveaux inscrits par mois. Ses élèves sont principalement des Français, mais il enseigne également à des Luxembourgeois, des Belges, des Suisses ou encore des Canadiens. Il a créé le site de ses propres mains et, en la matière, il connaît la musique. Directeur de communication dans une entreprise belge, il a déjà conçu plusieurs pages web et détient toutes les ficelles dans le domaine du référencement.

Démocratiser le piano. Pour Nicolas Catrix, *"le but n'est pas de générer du profit"* mais avant tout de partager sa passion. Il ne compte pas concurrencer les écoles et conservatoires de musique car il a parfaitement conscience que son initiative ne constitue qu'une *"initiation*



Nicolas Catrix, fondateur du site mon-cours-de-piano.com

au piano". Il explique qu'on évalue à 5 millions le nombre de Français ayant voulu apprendre le piano et à 80% le taux d'abandon en raison d'un coût trop important, d'un solfège rebutant et d'horaires contraignants. Sa volonté est donc de donner goût à l'instrument, de faire franchir un palier à ses élèves. A la fin des 40 leçons offertes correspondant à environ huit mois de cours, l'élève est normalement en capacité de jouer deux notes de la main droite et deux de l'autre. Une technique suffisante pour interpréter des airs connus de tous, ce qui constitue le côté le plus agréable et le plus convivial de la musique. Les leçons peuvent aussi, pour un très faible coût, faire prendre conscience à certains qu'ils ne sont pas faits pour le piano.

L'offre est constituée par une subtile harmonie entre conseils, vidéos et portées. Et pas question de livrer un service sans suivi : il est possible de joindre le professeur virtuel par courriel ou SMS en cas de quelconque problème. Le côté pédagogique n'est pas occulté par ce jeune Roncquois qui, il y a quatre ans, a enseigné le piano de manière "réelle" à son domicile. Il connaît donc les attentes

des élèves et leur capacité de progression, ce qui est d'autant plus important lorsque l'on sait que l'âge des inscrits s'étale de 10 à 71 ans.

Du classique à la variété. Pour se lancer, Nicolas Catrix a opté pour le statut d'auto-entrepreneur. Cela lui a permis en deux semaines seulement de faire démarrer son activité.

Et l'homme de 32 ans ne manque pas de projets. Il a d'ores et déjà ouvert un site qui offre les mêmes leçons complétées par des notions de solfège plus poussées. Et il a pour projet d'en concevoir d'autres offrant des partitions simplifiées de morceaux de classiques et de variétés. L'homme, qui apprécie les chansons de Renaud, Cabrel ou Goldman, a la volonté de faire les choses en toute transparence et ce, malgré les complications inhérentes aux droits d'auteur. Le musicien, qui aime composer à l'occasion, nous confie qu'il aurait été enchanté d'avoir Internet lors de son apprentissage. C'est pourquoi il se projette encore plus loin : *"J'aimerais faire le site en anglais mais il faut un petit budget pour la traduction."* La naissance de nouvelles vocations en perspective. ■